VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Geo. L. Rives, exécuteur vs Mlle Jane Whiting et als.

No 46,139.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. KERNAGHAN, encanteur — Bureau, 138 rue Carondelet—JEUDI, 6 février 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un ordre daté le 30 décembre 1895, de l'Hon. Fred E. King, juge de la susdite Cour, Division "B", dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous, à savoir:—

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues S. Peters, Fulton St Joseph et N. Market. Les dits lots sont désignés par les Nos 2 et 3 sur un plan connu comme le plan de J. A. Board, les dits lots mesurant, ensemble, 48 pieds 1 pouce 4 lignes sur les rues S. Peters et Fulton sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces 7 lignes sur la ligne vers la rue St-Joseph, et 127 pieds 6 pouces 4 lignes sur l'autre ligne de côté vers la ligne Nord Ma ket.

2° Deux certains lots de terre, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Sixième et Constance, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Lesdits lots sont désignés par les Nos 3 et 4 sur un plan de C. A. Hedditt, architecte, daté le 2 décembre 1853 et aussi sur un autre plan, daté le 14 mars 1848, le premier plan ont déposé dans le bureau de Edward Barnett, ancien notaire public de cette ville pour référence, lesquels dits lots mesurent chacun 29 pieds de face sur la rue Washington par 129 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure anglaise.

3° Tous les droits, titres et intérêts du susdit insolvable, M. J. McAdam, dans et à un certain morceau de terre connu comme "habitation Park," situé sur la rivière Tensas dans les paroisses de Concordia et de Catahoula, à savoir: un certain morceau de terre situé comme une plantation à coton et composé de la Section 34, Township Range 9 East, contenant 640 acres, Section fractionnelle 2 Township 8 Range 9, contenant 323 acres, Fractional S. W. 1/4 Section 27 et fractional Section 28, Township 9 Range 9 East, contenant 240 acres et contenant en tout 1203 acres, ensemble avec les améliorations qui peuvent se trouver sur le dit morceau de terre.

Termes—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèques et lien du vendeur portant 7 pour cent par an d'intérêt à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas d'un procès pour forcer la collection des billets les améliorations devant être continuellement assurées et les polices transférées au porteur ou aux porteurs des billets et les acquéreurs devront assumer en plus et au-delà du prix de l'adjudication les taxes dues et exigibles en 1896; 10 pour cent comptant requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant J. T. Michel, Esq., N. P., aux frais des acquéreurs.

5 janv—5 12 19 26—fév 2 6

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Succession de George Morgan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 47,687.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, 138 rue Carondelet—JEUDI, 13 février 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu le 17 décembre 1895, et signé le 23 décembre 1895, par l'Hon G. H Théard, juge de la susdite cour, Division E, dans les procédures de partage de Mme Lucy Morgan, épouse de William A. Street et als, vs les mineurs Charles, Maria L., Rosalie, E. et Helen D. Moran, dans la succession ci-dessus intitulée, et d'un ordre du susdit juge daté le 2 janvier 1896, dans l'affaire ci dessus intitulée les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

1° L'hôtel bien connu "Waverly", maintenant hôtel "Daniel Boone", à l'encoignure des rues Camp et Poydras, étant la bâtisse en briques à quatre étages, No 451 rue de Camp. Le tout est occupé comme un hôtel et le rez-de-chaussée comme magasins. Le lot de terre sur lequel la dite bâtisse est érigée est situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 173, borné par les rues Camp, St-Charles et Poydras et l'Allée Commerciale, désigné comme lot No 1 d'après un plan dressé par J. A. D'Hémecourt, voyer, daté le 15 janvier 1877, enregistré à un acte d'achat de la dite propriété par George Morgan, et mesure 23 pieds 2 pouces de face à la rue Camp, la même largeur dans le fond, sur une profondeur et face à la rue Poydras de 100 pieds, le tout entre lignes parallèles (mesure anglaise), étant borné dans le fond par une allée de 5 pieds de largeur allant à la rue Poydras et commune aux dits lots et à d'autres lots y aboutissant.

La propriété sera vendue sujette aux baux suivants, se montant à $2,520 par an.

Les trois étages supérieure, avec entrée sur la rue Poydras, et chambre au rez-de-chaussée en tire l'entrée et la susdite allée, au taux de $1,020 par an, expirant le 30 sep embre 1898.

Les balance du rez-de-chaussée au taux de $1 500 par an, expirant le 30 septembre 1897.

2° Le magasin en briques à quatre étages, centralement situé, No 426 rue du Camp, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 185, borné par les rues Camp, Magasins, Poydras et Natchez.

Le lot de terre est désigné par le No 24 sur un plan par ledit voyer d'Hémécourt, daté le 15 janvier 1877 annexé à un acte reçu à Matthew Morgan, passé pardevant ledit T. Guyol, ancien notaire, le 11 août 1877, et mesure 21 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Camp sur une profondeur de 54 pieds 8 pouces entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

Vendu sujet à un bail sur la propriété au taux de $1,000 par an expirant le 30 septembre 1898.

Conditions—Un tiers du prix ou davantage, au gré des acquéreurs, comptant; le reste en billets à un et deux ans portant intérêt au taux de Sept pour cent l an. à compter de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final; les dits billets devant être divisés pour représenter les parts des divers co-propriétaires, et être garantis par le privilège légal des vendeurs et par hypothèque spéciale, et aussi par toutes les autres conditions usuelles de garantie; et spécialement par l'assurance des propriétés avec polices transférées aux porteurs des billets, et par a clause ordinaire de cinq pour cent pour honoraires en cas de non paiement des billets et des poursuites judiciaires pour en effectuer le recouvrement. Les acquéreurs devront en sus du prix d'adjudication, assumer et prendre à leur charge les taxes de 1896. Les baux seront transférés aux acquéreurs lorsqu'ils se seront conformés aux termes de l'adjudication. Ils devront déposer aux mains des encanteurs dix pour cent du prix au moment de la vente.

Actes de vente pardevant N. B. Trist, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

11 jan—11 12 19 26—fév 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de R. L. Robertson, Jr.

No 46,747—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, 23 janvier 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu de et conformément à un ordre date le 11 décembre 1895, de l'Hon. N. H. Righton, juge de la sus-dite Cour, Division "D", dans l'affaire ci-dessous intitulée, les propriétés décrites ci-dessous à savoir:

1° Mille actions du fonds-capital du Golden Queen Mining and Milling Company.

2° Cinquante actions du fonds-capital de deux dollars chaque du American Power Company Limited.

3° Une certaine portion de terre, située, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Claiborne, deuxième et Washington et mesurant plus ou moins 27 pieds 10 pouces de face à la rue Baronne, sur 82 pieds 6 pouces de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignée par les numéros 2850 et 2854 rue Baronne.

4° Une certaine portion de terre adjoignant et dans le même district et îlet que la propriété troisièmement décrite et mesurant, plus ou moins, 32 pieds 2 pouces de face à la rue Baronne sur 82 pieds 6 pouces de profondeur et de face à la rue Sixième; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées par les Nos 2856 et 2858 rue Baronne.

5° Les cinq certains lots de terre situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Conti, Solomon et Hennessy (anciennement Napoléon) désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5; lot No 1 formant l'encoignure nord-ouest des rues Bienville et Solomon, et mesurant 31 pieds 11 pouces 7 lignes de face à la rue Bienville sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Solomon. Les lots Nos 2, 3, 4 et 5 se touchent et mesurent chacun 32 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bienville sur 120 pieds de profondeur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

6° Le canot à vapeur "Vision" comme il est maintenant dans la manche du West End. Il est presque neuf, canot ouvert, recouvert d'une tente, à peu près 42 pieds de long, clipper bow, à peu près 8 pieds de beam, et à peu près 4 1/2 pieds de profondeur, avec une hélice à vlase simple, machines de Theo condensatrices devant et derrière force de 30 chevaux; bouilloires à tubes et améliorées de Roberts et équipé pour la lumière électrique.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1896, en plus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat seront requis au moment de la vente.

Actes de vente, pardevant A. Hero, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

22 déc—22 29—janv 5 12 19 23

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une occasion capitale pour un bon placement

En billets et liens du vendeur garantis par hypothèque et liens du vendeur sur propriétés foncières de la ville.

Dans l'affaire du United States Loan and Building Co., en liquidation—No 46,712—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau No 512 rue Carondelet—JEUDI, 23 janvier 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D King, juge de la Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, Division B., daté et signé le 27 décembre 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés suivant à seront vendues aux enchères publiques—

No 1—Un certain billet à ordre daté le 20 juillet 1894 tiré par Lewis C. Hauth, à l'ordre de et endossé par lui même payable en accord avec la charte et les réglements de la dite compagnie pour la somme de mille huit cent soixante dollars et quatre vingt treize sous, avec une balance due de onze cent dollars et cinq sous, le quel billet est garanti par une hypothèque spéciale et par liens du vendeur d'après l'acte passé pardevant J. J. Woulfe, notaire, le 20 juillet 1894.

2° Un certain billet de Hester Wilson, daté le 15 avril 1895, pour la somme de sept cent deux dollars et quarante sous, payable à son ordre et endossé par elle en accord avec la charte et les réglements de la Compagnie, sur lequel billet il reste dûe la somme de six cent quatre vingts dollars et 41/100; lequel dit billet est garanti par hypothèque spéciale et liens du vendeur, d'après l'acte passé pardevant J. J. Woulfe, notaire, le 15 avril 1895.

3° Un certain billet de Thomas W. Betts, daté le 6 septembre 1894, tiré à son ordre et endossé par lui, payable en accord avec la charte et les réglements de la compagnie se montant à six cent soixante dollars, et sur lequel il reste dûe une balance de six cent cinq dollars et 56/100, lequel dit billet est garanti par hypothèque spéciale et liens du vendeur, d'après l'acte passé pardevant J. J. Woulfe, notaire, le 6 septembre 1894.

Conditions—Comptant sur les lieux.

11 jan—11 12 18 19 23

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grand stock de Cornichons, Moutarde, Chow Chow, Conserves,

Sauces, etc., Whiskies, Vins de Californie et sucres jaunes, 65 barils de vinaigre, 49 caisses de thé, quatre chevaux, 5 wagons couverts et harnais,

Deux wagons ouverts, 1 jumper, étagères, installations, coffre fort, glacière, aussi un grand lot de Machines, etc., etc.

Dans l'affaire de Samuel Cupples Wooden Ware Co., vs Illinois Pickling and Manufacting Co., Limited.

No 47,886 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR D. DANZIGER, encanteur—Bureau 314 Bâtisse Hennen — Le LUNDI, 27 janvier 1896, à 11 heures A. M., sur les lieux, Nos 413, 415 et 417 rue Dryades, entre les rues Perdido et Poydras, en vertu d'un ordre de vente de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, signé et daté le 30 décembre 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques tout le contenu du dit local.

Conditions—Comptant avant livraison.

15 janv—15 19 22 26 27

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Résidence Productive

Coin des rues Félicité et St-Thomas.

Dans l'affaire de l'interdiction de J. G. Leech.

No 35,229—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau Nos 811 et 813 rue Commune—MARDI, 11 février 1896, à midi, à la Bourse de Propriétés Foncières de l'Encan, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, signé du 24 décembre 1895 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Cette rangée de résidences en bois, productives et convenables, au coin des rues Félicité et St-Thomas, désignées par les Nos 713 & 719, rue Félicité, et 1723 à 1727 rue St-Thomas. Les terrains sont spacieux et sont décrits comme suit:

Un certain lot de terre, d'une forme irrégulière, situé dans le faubourg Annonciation, Premier District de cette ville, dans le triangle compris dans les rues Félicité, St-Thomas (anciennement St-Jean-Baptiste) et St-James, formant l'encoignure des rues St-Thomas et Félicité, désigné par le numéro un de l'îlet numéro trente, sur le plan dudit faubourg, déposé dans le bureau de L. T. Caire, ancien notaire public dans cette ville, le dit lot mesurant cent six pieds six pouces de face à la rue St-Thomas sur une profondeur de cent vingt-sept pieds deux pouces sur une ligne perpendiculaire à la rue St-Thomas, cent quarante pieds neuf pouces sur une ligne oblique et face à la rue Félicité et vingt-six pieds six pouces sur la ligne du fond, parallèle à la rue St-Thomas. Ensemble avec tout et particulièrement les bâtisses et améliorations, sans exception ou réserve, comprenant onze bâtisses en tout, distribués d'après le plan exposé à la Bourse.

Conditions—Comptant; l'acquéreur fera un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant C. G. Rebentisch, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

5 jan—5 12 19 26—2 9 fév à date

VENTES A L'ENCAN

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

M. J. McAdam vs Ses Créanciers.

No 46,176—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 138 rue Carondelet—JEUDI, 6 février 1896, à midi à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un ordre daté le 30 décembre 1895, de l'Hon. Fred E. King, juge de la susdite Cour, Division "B", dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous, à savoir—

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues S. Peters, Fulton St Joseph et N. Market. Les dits lots sont désignés par les Nos 2 et 3 sur un plan connu comme le plan de J. A. Board, les dits lots mesurant, ensemble, 48 pieds 1 pouce 4 lignes sur les rues S. Peters et Fulton sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces 7 lignes sur la ligne vers la rue St-Joseph, et 127 pieds 6 pouces 4 lignes sur l'autre ligne de côté vers la ligne Nord Ma ket.

2° Deux certains lots de terre, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Sixième et Constance, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Lesdits lots sont désignés par les Nos 3 et 4 sur un plan par C. A. Hedditt, architecte, daté le 2 décembre 1853 et aussi sur un autre plan, daté le 14 mars 1848, le premier plan ont déposé dans le bureau de Edward Barnett, ancien notaire public de cette ville pour référence, lesquels dits lots mesurent chacun 29 pieds de face sur la rue Washington par 129 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure anglaise.

3° Tous les droits, titres et intérêts du susdit insolvable, M. J. McAdam, dans et à un certain morceau de terre connu comme "habitation Park," situé sur la rivière Tensas dans les paroisses de Concordia et de Catahoula, à savoir: un certain morceau de terre situé comme une plantation à coton et composé de la Section 34, Township Range 9 East, contenant 640 acres, Section fractionnelle 2 Township 8 Range 9, contenant 323 acres, Fractional S. W. 1/4 Section 27 et fractional Section 28, Township 9 Range 9 East, contenant 240 acres et contenant en tout 1203 acres, ensemble avec les améliorations qui peuvent se trouver sur le dit morceau de terre.

Termes—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèques et lien du vendeur portant 7 pour cent par an d'intérêt à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas d'un procès pour forcer la collection des billets les améliorations devant être continuellement assurées et les polices transférées au porteur ou aux porteurs des billets et les acquéreurs devront assumer en plus et au-delà du prix de l'adjudication les taxes dues et exigibles en 1896; 10 pour cent comptant requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant J. T. Michel, Esq., N. P., aux frais des acquéreurs.

5 janv—5 12 19 26—fév 2 6

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Succession de George Morgan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 47,687.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 138 rue Carondelet—JEUDI, 13 février 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu le 17 décembre 1895, et signé le 23 décembre 1895, par l'Hon G. H Théard, juge de la susdite cour, Division E, dans les procédures de partage de Mme Lucy Morgan, épouse de William A. Street et als, vs les mineurs Charles, Maria L., Rosalie, E. et Helen D. Moran, dans la succession ci-dessus intitulée, et d'un ordre du susdit juge daté le 2 janvier 1896, dans l'affaire ci dessus intitulée les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

1° L'hôtel bien connu "Waverly", maintenant hôtel "Daniel Boone", à l'encoignure des rues Camp et Poydras, étant la bâtisse en briques à quatre étages, No 451 rue de Camp. Le tout est occupé comme un hôtel et le rez-de-chaussée comme magasins. Le lot de terre sur lequel la dite bâtisse est érigée est situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 173, borné par les rues Camp, St-Charles et Poydras et l'Allée Commerciale, désigné comme lot No 1 d'après un plan dressé par J. A. D'Hémecourt, voyer, daté le 15 janvier 1877, enregistré à un acte d'achat de la dite propriété par George Morgan, et mesure 23 pieds 2 pouces de face à la rue Camp, la même largeur dans le fond, sur une profondeur et face à la rue Poydras de 100 pieds, le tout entre lignes parallèles (mesure anglaise), étant borné dans le fond par une allée de 5 pieds de largeur allant à la rue Poydras et commune aux dits lots et à d'autres lots y aboutissant.

La propriété sera vendue sujette aux baux suivants, se montant à $2,520 par an.

Les trois étages supérieure, avec entrée sur la rue Poydras, et chambre au rez-de-chaussée en tire l'entrée et la susdite allée, au taux de $1,020 par an, expirant le 30 sep embre 1898.

Les balance du rez-de-chaussée au taux de $1 500 par an, expirant le 30 septembre 1897.

2° Le magasin en briques à quatre étages, centralement situé, No 426 rue du Camp, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 185, borné par les rues Camp, Magasins, Poydras et Natchez.

Le lot de terre est désigné par le No 24 sur un plan par ledit voyer d'Hémécourt, daté le 15 janvier 1877 annexé à un acte reçu à Matthew Morgan, passé pardevant ledit T. Guyol, ancien notaire, le 11 août 1877, et mesure 21 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Camp sur une profondeur de 54 pieds 8 pouces entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

Vendu sujet à un bail sur la propriété au taux de $1,000 par an expirant le 30 septembre 1898.

Conditions—Un tiers du prix ou davantage, au gré des acquéreurs, comptant; le reste en billets à un et deux ans portant intérêt au taux de Sept pour cent l an. à compter de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final; les dits billets devant être divisés pour représenter les parts des divers co-propriétaires, et être garantis par le privilège légal des vendeurs et par hypothèque spéciale, et aussi par toutes les autres conditions usuelles de garantie; et spécialement par l'assurance des propriétés avec polices transférées aux porteurs des billets, et par a clause ordinaire de cinq pour cent pour honoraires en cas de non paiement des billets et des poursuites judiciaires pour en effectuer le recouvrement. Les acquéreurs devront en sus du prix d'adjudication, assumer et prendre à leur charge les taxes de 1896. Les baux seront transférés aux acquéreurs lorsqu'ils se seront conformés aux termes de l'adjudication. Ils devront déposer aux mains des encanteurs dix pour cent du prix au moment de la vente.

Actes de vente pardevant N. B. Trist, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

11 jan—11 12 19 26—fév 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Aloysius Wetzel.

No 47,905—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau, 138 rue Carondelet—JEUDI, 20 février 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté le 16 janvier 1896 de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour, Division C, dans la susdite succession les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Laurel, Marengo et Constantinople et mesurant, plus ou moins, 29 pieds 6 pouces de face à la rue Annonciation sur 125 pieds 1 pouce de profondeur et de face à la rue Marengo.

2° Un certain lot de terre adjoignant et dans le même district et îlet que celui premièrement décrit, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et mesurant, plus ou moins 30 pieds 6 pouces de face sur la rue Annonciation, par 125 pieds 1 pouce de profondeur et entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1896 en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. Acte de vente par devant J. D. Taylor, Esq., Notaire Public, aux frais des acquéreurs.

19 jan—19 26—fév 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Machines, Coffre-Fort, Meubles de Bureau, Mulet et Charrette.

M. J. McAdam vs ses créanciers.

No 46,176—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, —W. A. Kernaghan, encanteur, Bureau, No 138 rue Carondelet.—VENDREDI, 31 janvier 1896, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 9 novembre 1895, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, au local, No 906 rue Sud Peters, entre les rues St Joseph et S. Market.

1 machine à vapeur, avec roue et courroies, bouilloires, 2 taquoirs et courroies, 1 scie à bands, 1 roue de 24 pouces et scies, 1 band saw et re-saw, 1 roue et scie circulaire de 48 pouces, 1 scie circulaire, tano et scies, 1 lot d'arbres de coache et poulies, 7 roller-stands et rollers, 1 lumber buggy, 1 coffe-fort, meubles de bureau, 1 mulet, charrette et harnais.

Conditions—Comptant sur les lieux.

19 jan—19 26 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Mme Sterkin Dowling et al

—VERSUS—

Mme Frances A. Stuart, épouse de S. B. Patterson, et als.

No 41,532 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet — JEUDI, 23 janvier 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu de et conformément à un ordre rendu le 12 décembre 1895 et signé le 15 décembre 1895, de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété suivante décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre situés dans le Septième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Cambronne, Jefferson, (maintenant Joseph), Troisième (maintenant Elm) et Zimple, et mesurant chacun 30 pieds de face sur la rue Cambronne sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles: ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Cambronne et Troisième (maintenant Elm.)

2° Un certain morceau ou portion de terre se touchant dans le fond, dans ce même District et îlet que la propriété ci-dessus décrite, mesurant 60 pieds de face sur la rue Troisième, (maintenant Elm) sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ladite portion de terre est composée des portions de devant des lots Nos 23 et 24, ensemble avec toutes améliorations qui pourraient s'y trouver.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste en un et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; 5 0/0 honora res d'avocat en cas de procès pour imposer la collection des billets; les améliorations doivent être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1896, en plus et au-dessus du prix d'adjudication; 10 0/0 de dépôt sur le prix d'achat seront requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant A. Hero, Jr notaire, aux frais des acquéreurs.

22 déc—22 29—janv 5 12 19 23

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une occasion capitale pour un bon placement

En billets et liens du vendeur garantis par hypothèque et liens du vendeur sur propriétés foncières de la ville.

Dans l'affaire du United States Loan and Building Co., en liquidation—No 46,712—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau No 512 rue Carondelet—JEUDI, 23 janvier 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D King, juge de la Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 27 décembre 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés suivant à seront vendues aux enchères publiques—

No 1—Un certain billet à ordre daté le 20 juillet 1894 tiré par Lewis C. Hauth, à l'ordre de et endossé par lui même payable en accord avec la charte et les réglements de la dite compagnie pour la somme de mille huit cent soixante dollars et quatre vingt treize sous, avec une balance due de onze cent dollars et cinq sous, le quel billet est garanti par une hypothèque spéciale et par liens du vendeur d'après l'acte passé pardevant J. J. Woulfe, notaire, le 20 juillet 1894.

2° Un certain billet de Hester Wilson, daté le 15 avril 1895, pour la somme de sept cent deux dollars et quarante sous, payable à son ordre et endossé par elle en accord avec la charte et les réglements de la Compagnie, sur lequel billet il reste dûe la somme de six cent quatre vingts dollars et 41/100; lequel dit billet est garanti par hypothèque spéciale et liens du vendeur, d'après l'acte passé pardevant J. J. Woulfe, notaire, le 15 avril 1895.

3° Un certain billet de Thomas W. Betts, daté le 6 septembre 1894, tiré à son ordre et endossé par lui, payable en accord avec la charte et les réglements de la compagnie se montant à six cent soixante dollars, et sur lequel il reste dûe une balance de six cent cinq dollars et 56/100, lequel dit billet est garanti par hypothèque spéciale et liens du vendeur, d'après l'acte passé pardevant J. J. Woulfe, notaire, le 6 septembre 1894.

Conditions—Comptant sur les lieux.

11 jan—11 12 18 19 23

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grand stock de Cornichons, Moutarde, Chow Chow, Conserves,

Sauces, etc., Whiskies, Vins de Californie et sucres jaunes, 65 barils de vinaigre, 49 caisses de thé, quatre chevaux, 5 wagons couverts et harnais,

Deux wagons ouverts, 1 jumper, étagères, installations, coffre fort, glacière, aussi un grand lot de Machines, etc., etc.

Dans l'affaire de Samuel Cupples Wooden Ware Co., vs Illinois Pickling and Manufacting Co., Limited.

No 47,886 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR D. DANZIGER, encanteur—Bureau 314 Bâtisse Hennen — Le LUNDI, 27 janvier 1896, à 11 heures A. M., sur les lieux, Nos 413, 415 et 417 rue Dryades, entre les rues Perdido et Poydras, en vertu d'un ordre de vente de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, signé et daté le 30 décembre 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques tout le contenu du dit local.

Conditions—Comptant avant livraison.

15 janv—15 19 22 26 27

VENTES A L'ENCAN

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LES DEUX JOLIS COTTAGES SIMPLES,

2820 et 2822 Promenade Carondelet,

Entre les rues White et Dupré.

LONG CREDIT — CONDITIONS FACILES.

Vente en partage.

Bureau des Administrateurs de l'Hôpital de Charité

Versus

Malcolm Cameron.

No 47,897.— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR JAS. A. BRENNAN, encanteur—Bureau No 610 rue Gravier—Sera vendu à l'enchère publique—MARDI, 11 février 1896, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 23me jour de décembre 1895, et signé le 7me jour de janvier 1896, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, et l'autre rendu et signé le 3 janvier 1896 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, dans la succession de Thomas Tierney, No 30,322, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un st ce terre, avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou pouvant y appartenir en quelque sorte, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Howard, Liège, Erato et Clio, de igné comme lot No 4 de l'îlet No 11, d'après un plan dr sé par C. A. Hedditt, daté le 21me jour d'avril 1851, et déposé dans les archives de T. O. Stark, notaire public en cette ville, comme ban 62, et mesurant trente-deux (32) pieds neuf (9") pouces et cinq (5) lignes de face à la rue Erato, trente-trois (33) pieds dix (10") pouces et une (1") ligne de largeur sur a ligne du fond, cent vingt-sept (127") pi ds six (6) pouces de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 3, et cent vingt et sept (127) pieds six (6") pouces et six (6") lignes de profondeur sur la ligne de l'autre côté du dit lot No 4.

Les améli rations consistent en un cottage double de choix, contenant 4 chambres et une grande galerie fermée de chaque côté, retiré de la rue, grandes cours devant et derrière allée en briques et une des meilleures localités du deuxième ward pour louer.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans, 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, honoraires d'avocat, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; taxes de 1896 payées par l'acquéreur, dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant James Simeon, notaire, aux frais de l'acquéreur.

18 jan—18 19 26—2 9 16 23 24 25 fév

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Résidence Productive

Coin des rues Félicité et St-Thomas.

Dans l'affaire de l'interdiction de J. G. Leech.

No 35,229—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau Nos 811 et 813 rue Commune—MARDI, 11 février 1896, à midi, à la Bourse de Propriétés Foncières de l'Encan, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, signé du 24 décembre 1895 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Cette rangée de résidences en bois, productives et convenables, au coin des rues Félicité et St-Thomas, désignées par les Nos 713 & 719, rue Félicité, et 1723 à 1727 rue St-Thomas. Les terrains sont spacieux et sont décrits comme suit:

Un certain lot de terre, d'une forme irrégulière, situé dans le faubourg Annonciation, Premier District de cette ville, dans le triangle compris dans les rues Félicité, St-Thomas (anciennement St-Jean-Baptiste) et St-James, formant l'encoignure des rues St-Thomas et Félicité, désigné par le numéro un de l'îlet numéro trente, sur le plan dudit faubourg, déposé dans le bureau de L. T. Caire, ancien notaire public dans cette ville, le dit lot mesurant cent six pieds six pouces de face à la rue St-Thomas sur une profondeur de cent vingt-sept pieds deux pouces sur une ligne perpendiculaire à la rue St-Thomas, cent quarante pieds neuf pouces sur une ligne oblique et face à la rue Félicité et vingt-six pieds six pouces sur la ligne du fond, parallèle à la rue St-Thomas. Ensemble avec tout et particulièrement les bâtisses et améliorations, sans exception ou réserve, comprenant onze bâtisses en tout, distribués d'après le plan exposé à la Bourse.

Conditions—Comptant; l'acquéreur fera un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant C. G. Rebentisch, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.